

Département du Loiret  
Arrondissement de Montargis  
Canton de Lorris

Commune de  
Noyers



☎ 02 38 92 40 72

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 mars, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de NOYERS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente Florimond Raffard, sous la présidence de Madame Marie-Annick MARCEAUX, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 14 mars 2024.

**Présents** : Marie-Annick MARCEAUX, Jacques AUBERT, Pierre BADER, Sylviane CAILLE, Martine CORDIER, Christiane DENIZARD, Hubert DESPREZ, Jacques FOUCHER, Yannick GERVAIS, Richard MARCEAUX.

**Absents excusés** : Sarah BADER (*procuration donnée à Pierre BADER*), Angélique BEAUDOIN (*procuration donnée à Marie-Annick MARCEAUX*), Florence QUIGNON (*procuration donnée à Yannick GERVAIS*).

**Secrétaire de séance** : Jacques AUBERT.

**Nombre de Conseillers**

- En exercice ..... 13
- Présents ..... 10
- Votants ..... 13

**Objet** : BUDGET ASSAINISSEMENT M49  
AFFECTATION DES RESULTATS 2023

**Délibération n°19/2024**

**Madame le Maire expose :**

Après avoir constaté un excédent de fonctionnement cumulé de 45 623.27 € et un déficit d'investissement cumulé de 11 958.24 €, Madame le Maire propose d'affecter le résultat 2023 au budget 2024 de la manière suivante :

- en recettes d'investissement, au compte 1068, la somme de 11 958.24 €,
- en recettes de fonctionnement, au chapitre R002, la somme de 33 665.03 €,
- en dépenses d'investissement, au chapitre D001, la somme de 11 958.24 €.

**Appelé à s'exprimer, le Conseil Municipal**, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Madame Le Maire,  
Marie-Annick MARCEAUX



Monsieur Le Secrétaire de séance,  
Jacques AUBERT.